

**ASSEMBLEE GENERALE  
SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)**

*Séance du 27 mars 2019 à MARSEILLE*

La Présidente de la SFD, Hélène Hanaire, ouvre l'Assemblée Générale à 08h00.

**1. Bilan et Projets de la SFD**

H. Hanaire rappelle les différentes missions de la SFD :

- La **diffusion scientifique** avec les revues *Diabetes & Metabolism*, *Médecine des maladies Métaboliques (MmM)*, le site Internet avec le Coin de la Biblio et les vidéos, le congrès & autres réunions.

Concernant le congrès annuel, H. Hanaire souligne

- la mise en œuvre avec Colloquium (CLQ) de la première expérience MedTech, dont il faudra suivre l'évolution,
- le symposium intergénérationnel, le symposium d'actualité et les sessions communes,
- le contrat avec Axis Santé, à la suite d'un appel d'offres webTV, pour les plateaux télévisés autour des thèmes du congrès,
- la captation vidéo et la mise en ligne des sessions.

Les autres réunions ont été et seront :

- les Journées multi-thématiques SFD-Diabète Québec, sous la responsabilité de Bruno Vergès et Rémi Rabasa-Lhoret en novembre 2018, dont les diaporamas audio sont consultables dans la Médiathèque du site de la SFD (accès aux membres exclusivement),
- la Journée Education Thérapeutique Diabète (JETD) dont la date a été décalée au 4 octobre 2019,
- la Journée Thématique « Diabète et Infections » le 13 décembre 2019 à Paris.

- La **recherche**, avec les allocations de recherche SFD et SFD-Industrie, les Prix Roger Assan, Auguste Loubatières et Georges et Jean-Luc Smadja, ainsi que la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD).

Les allocations sont un des axes prioritaires de la SFD. En 2019, 27 allocations ont été accordées. H. Hanaire souligne les nouvelles allocations (recherche clinique, en éducation thérapeutique et SFD/AJD), ainsi que les allocations exceptionnelles.

La cohorte SFDT1 progresse avec la mise en place des partenariats et le lancement de la phase pilote.

- Les **soins de santé**

Les relations SFD/CNP/FFD/AJD sont excellentes et permettent, grâce à des rencontres régulières, de travailler en commun, notamment sur les États Généraux du Diabète et « Dites non au diabète », et d'intervenir auprès des autorités de santé pour le Financement au parcours et l'Accès aux nouveaux médicaments.

La SFD s'emploie à la défense de la diabétologie en étant l'interlocuteur des autorités de santé pour la conduite des traitements et l'accès à l'innovation :

- vers une reconnaissance de l'acte pour la greffe d'îlots par la HAS en 2019,
- les recommandations du traitement du diabète de type 2 par la HAS, peut-être en 2019,
- l'avis de la Commission de Transparence sur les inhibiteurs de SGLT2 dans le traitement du diabète de type 2.

La SFD est, avec le CNP et la FFD, l'interlocuteur des autorités de santé (DGS, DGOS, ATIH, CNAM...) pour l'organisation des soins en Diabétologie avec :

- l'évolution du SSR (Soins de Suite et de Réadaptation),
- l'Article 54 pour la Télémédecine,
- les Infirmiers de Pratique Avancée,
- le dépôt d'un dossier pour le Diabète Gestationnel dans le cadre de l'Article 51,
- le Financement au parcours.

Aux actions conjointes SFD/CNP/FFD, s'ajoutent celles avec l'AJD et la SFEDP pour les sujets concernant les enfants.

H. Hanaire revient sur le financement au parcours. Actuellement,

- son périmètre : intrahospitalier en 2019 et en miroir libéral en 2020
- ce que le forfait couvrira :
  - Ambulatoire : Consultations, FPI, HDJ
  - Hospitalisations de moins de 3 nuits

Par contre, le devenir de l'éducation thérapeutique et de la télémédecine n'a pas été évoqué.

- De plus, les professionnels de santé et les patients sont inquiets quant aux situations cliniques retenues :
  - Gradation en 3 ou 4 niveaux d'intensité de prise en charge vs forfait unique
  - Les forfaits « maladies chroniques » sont exclusifs les uns des autres
- les modalités pratiques de la mise en œuvre prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2019 dans la France entière :
  - choix des indicateurs
  - modalités de recueil

H. Hanaire indique que ces dispositions sont loin de faire l'unanimité et ont entraîné de nombreuses réactions, comme celles des conférences des Présidents des Commissions Médicales d'Établissement et des Directeurs Généraux de CHU, ainsi que des fédérations hospitalières (FHF/FHP/FEHAP). La SFD a, quant à elle, envoyé, avec le CNP, la FFD, l'AJD et la SFEDP un courrier à la Ministre. Ils ont été invités à rencontrer M. Aubert les 1<sup>er</sup> & 2 avril prochains.

■ Le soutien des actions en **francophonie** avec

- les Journées multithématiques SFD/Diabète Québec 2018 à Montréal,
- les Journées de Diabétologie de l'EHU d'Oran en février 2019,
- les actions de la Commission SFD « Action en Francophonie », notamment la formation des « jeunes pousses » en marge du congrès annuel,
- l'augmentation de la notoriété internationale de la SFD, notamment avec l'EASD.

■ Les **actions de formation** avec

- les référentiels & prises de position :

- Prise de position sur la balance bénéfiques/risques des inhibiteurs de SGLT2
- Actualisation de la prise de position sur le traitement du Diabète de type 2 en octobre 2019
- o les JNDES, organisées avec la SFE et la SFN (Société Française de Nutrition),
- o les sessions de DPC, sous la responsabilité de Fabienne San Galli,
- o la revue de formation continue parrainée par la SFD, *MmM*, et dirigée par Serge Halimi,
- o le site Internet et le Coin de la Biblio, animés par Patrice Darmon,
- o la *News Letter* « *La SFD et vous* » & le compte Tweeter animés par Sylvie Picard.

H. Hanaire termine en remerciant le Bureau pour son investissement, ainsi que Catherine Cotteceau et Grégory Nougaret.

## 2. Elections au Conseil d'Administration

Emmanuel Cosson, Secrétaire Général de la SFD, rappelle la composition du Conseil d'Administration (Article 8 du Règlement Intérieur de la SFD) :

- 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- 4 chercheurs non cliniciens,
- 4 cliniciens non universitaires,
- 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- 5 membres non français.

Emmanuel Cosson, Dominique Huet, Jocelyne M'Bemba, Gilles Mithieux, Nicolas Paquot, Jean-Michel Petit et Hubert Vidal sont sortants du Conseil d'Administration en 2019.

Les postes à pourvoir sont donc au nombre de 2 dans le collège des cliniciens exerçant en milieu universitaire, de 2 dans le collège des chercheurs non cliniciens, d'un dans le collège des cliniciens non universitaires, d'un dans le collège des cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale et d'un dans le collège des membres non français.

E. Cosson présente les candidatures reçues à ce jour :

- dans le collège des cliniciens exerçant en milieu universitaire : Michael JOUBERT (Endocrinologie-Diabétologie, CHU de Caen) et Kamel MOHAMMEDI (Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition, CHU de Bordeaux)
- dans le collège des chercheurs non cliniciens : Amar Abderrahmani (IEMN-UMR CNRS 8520, Lille)
- dans le collège des cliniciens non universitaires : Olivier DUPUY (Diabétologie-Endocrinologie-Maladies Métaboliques, Groupe Hospitalier Paris Saint Joseph).

Il n'y aucune candidature pour le collège des cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale ni pour celui des membres non français.

E. Cosson reprecise les modalités, à savoir faire acte de candidature, avant la fin du congrès (29 mars 2019), auprès du Secrétariat Permanent de la SFD ([secretariat@sfdiabete.org](mailto:secretariat@sfdiabete.org)) en expliquant brièvement ses motivations et en indiquant dans quel collège ils souhaitent postuler. Cette note servira ensuite de profession de foi diffusée au moment de la campagne de vote.

E. Cosson rappelle également l'Article 5 des statuts de la SFD selon lequel « *Les membres sortants du Conseil d'Administration ne sont pas rééligibles pendant 3 ans* ».

### 3. Rapport d'activité

E. Cosson présente le rapport moral ou rapport d'activité.

- Les membres
- Les réunions scientifiques
- La recherche
- Les actions politiques
- Le soutien des actions de Francophonie
- Les actions de formation

*Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.*

### 4. Conseil Scientifique

Gilles Mithieux, Président du Conseil Scientifique de la SFD, présente

- les **abstracts** soumis pour le Congrès SFD Marseille 2019  
Sur les 625 soumis (vs 571 pour le Congrès SFD Nantes 2018), 96 ont été acceptés en communication orale (15,3%), 40 en communication affichée et discutée (6,4%), 218 acceptés en communication affichée (34,8%), 167 acceptés en e-poster (26,7%), 17 par la SFD Paramédical (2,7%) et 86 refusés (13,7%).
- la soumission des résumés par pays

France	298	Canada	5	Congo	2
Tunisie	83	Suisse	4	Italie	2
Algérie	78	Guadeloupe	4	Royaume Uni	2
Maroc	71	Bénin	3	Gabon	1
Cameroun	19	Mali	3	Inde	1
Belgique	13	Ile de la Réunion	3	Mauritanie	1
Cote d'Ivoire	8	Burkina Fasso	2	Sénégal	1

- les séances de communication orales
- les **Allocations** SFD et SFD-Industrie 2019  
G. Mithieux attire l'attention sur la nouvelle Allocation SFD-AJD, les Prix Roger Assan & Auguste Loubatières.  
Une autre nouveauté est, cette année pour la 1<sup>ère</sup> fois, la remise de diplômes aux lauréats et aux partenaires industriels lors des sessions des allocations du Congrès SFD Marseille 2019.  
La SFD a attribué 25 Allocations de Recherche et 2 Prix pour un montant total de 812 000 euros (547 000 euros sur ses fonds propres et 265 000 euros en partenariat avec l'Industrie)

## ■ la composition du Conseil Scientifique

<b>Président</b>	Pr Gilles Mithieux ( <i>Lyon</i> )	2017 - 2021
<b>Membres</b>	Dr Amélie Bonnefond ( <i>Lille</i> )	2018 - 2021
	Dr Sophie Borot ( <i>Besançon</i> )	2017 - 2020
	Dr Stéphane Dalle ( <i>Montpellier</i> )	2017 - 2020
	Pr Patrice Darmon ( <i>Marseille</i> )	2018 - 2021
	Pr Emmanuel Disse ( <i>Lyon</i> )	2017 - 2020
	Pr Christophe Magnan ( <i>Paris</i> )	2016 - 2019
	Pr Jean-Michel Petit ( <i>Dijon</i> )	2018 - 2021
	Pr Eugène Sobngwi ( <i>Yaoundé, Cameroun</i> )	2017 - 2020
	Pr René Valéro ( <i>Marseille</i> )	2016 - 2019
Dr Corinne Vigouroux ( <i>Paris</i> )	2016 - 2019	
Dr Benoît Viollet ( <i>Paris</i> )	2018 - 2021	

Pr Hélène Hanaire (*Toulouse*) Présidente de la SFD

Pr Emmanuel Cosson (*Bondy*) Secrétaire Général de la SFD

Les membres sortants à l'issue du Congrès SFD Marseille 2019 sont indiqués en rouge et seront remplacés par Céline Cruciani (*Paris*), Guy Fagherazzi (*Villejuif*) et Camille Vatier (*Paris*); la parité au sein du Conseil Scientifique est mieux respectée.

## ■ la Journée Thématique SFD 2019

Le thème « Œil et Diabète » initialement prévu a dû être différé en raison d'une autre manifestation organisée sur le même thème à la même période. Ainsi, le thème de la Journée Thématique 2019 sera « Diabète et Infections » en partenariat avec la Société d'Infectiologie, la SPILF. Elle aura lieu le Vendredi 13 décembre à l'Espace du Centenaire de la Maison de la RATP (Paris XIIe).

G. Mithieux termine en remerciant vivement les membres du Conseil Scientifique et les membres *es qualité* du Bureau, qui effectuent un travail considérable, ainsi que Bruno Vergès, Pierre Fontaine et Bernard Bauduceau.

## 5. Rapport financier

Agnès Sola, Trésorière de la SFD, présente les comptes annuels de l'exercice 2018, qu'elle a préparés avec Lyse Bordier, Trésorière Adjointe.

Elle commence par rappeler le fonctionnement de la comptabilité de la SFD. La SFD est une Association de Loi 1901, soumise à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés (15% du résultat jusqu'à 38 120 euros, puis 28% de 38 120 à 75 000 euros et enfin 33% au-delà). La gestion professionnelle de la comptabilité de la SFD, ainsi que la gestion des salaires et charges afférentes, ont été confiées à un cabinet d'experts comptables, Mazars. Ce dernier, lié à la SFD par un contrat d'un an, tacitement renouvelable, fonctionne par compte de trésorerie et comptabilité d'engagement. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes (F&P), lié à la SFD par un contrat ferme de 6 ans.

A. Sola présente ensuite :

- **les comptes de trésorerie des exercices au 31 décembre 2017 et 2018**, montrant une trésorerie 2018 similaire à celle de 2017
- **l'évolution de la trésorerie depuis 2005**, soit une avance de 1 an et demi d'activité
- **les recettes de l'exercice 2018**

- ***les membres et cotisants*** avec la modification du tarif des cotisations en 2012, l'inscription et le règlement sur Internet en 2014 et la modification de la périodicité de la cotisation au 1<sup>er</sup> septembre 2018
- ***l'évolution des allocations SFD et SFD-Industrie, des dotations à la FFRD et des dotations ciblées SFDT1 depuis 2008***
- ***les investissements pour soutenir la recherche*** avec
  - les allocations accordées en 2018 en partenariat avec l'Industrie pour un montant total de 219 000 EUR (vs 207 000 EUR en 2017) ;
  - les Allocations et Prix SFD pour un montant de 481 000 EUR ;
  - les Allocations Exceptionnelles SFD pour un montant de 225 000 EUR ;
  - les fonds ciblés SFDT1 avec les recettes (180 000 EUR versés à la SFD ou à la FFRD) et les dépenses (80 000 EUR pour le salaire de Laura Sablone, employée à plein temps, et la mise en place de l'étude).
- ***les investissements pour les formations et réunions scientifiques***
- ***les investissements en hausse pour les groupes de travail*** avec notamment le Coin de la Biblio et les référentiels
- ***les dépenses pour le fonctionnement de la SFD en 2018***
- ***le récapitulatif des allocations et soutiens scientifiques SFD en 2018***, en augmentation par rapport à ceux de 2017
  - Allocations et soutiens SFD pour 481 000 EUR ;
  - 8 allocations exceptionnelles SFD pour 225 000 EUR ;
  - Allocations Industrie pour 219 000 EUR ;
  - Fonds négociés ciblés SFDT1 pour 180 000 EUR ;
  - Réunions scientifiques et groupes de travail pour 130 000 EUR ;
 pour un montant total de 1 235 000 EUR, soit 70% des dépenses HT de la SFD

A. Sola souligne certains points de l'exercice 2018 :

- ☞ le maintien d'un résultat élevé du Congrès SFD Nantes 2018 grâce au maintien de l'engagement des firmes,
- ☞ le niveau élevé du soutien à la recherche,
- ☞ les groupes de travail actifs,
- ☞ le soutien aux réunions scientifiques. A. Sola en profite pour remercier Helen Mosnier-Pudar pour l'organisation de la JETD et indiquer la fréquentation des Journées SFD-Diabète Québec pour moitié française et pour moitié québécoise.
- ☞ la fin des dotations FFRD 2018,
- ☞ les fonds ciblés SFDT1,
- ☞ l'impôt sur les sociétés prévisible.

■ ***les prévisions de recettes pour l'exercice 2019***

■ ***les allocations SFD et SFD-Industrie 2019***

■ ***les prévisions de dépenses pour l'exercice 2019***

A. Sola termine en remerciant toutes les firmes qui participent au congrès SFD et qui l'aident, par leur soutien, à développer la recherche en diabétologie au profit des patients.

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité le bilan financier 2018 et le projet de budget 2019.** A. Sola remercie les personnes présentes de leur confiance.

## 7. Fondation

Bernard Bauduceau, Trésorier de la FFRD, présente :

- *l'état de trésorerie au 31 décembre 2018,*
- *les ressources en 2018, avec le retrait du soutien de Roche Diabetes Care,*
- *l'engagement pour les Bourses à ce jour,*
- *les dépenses en 2018,*
- *les ressources et les dépenses prévisionnelles en 2019,*

B. Bauduceau indique que la FFRD soutient en tant que promoteur le projet SFDT1 de la SFD et continue sa présentation avec :

- *la composition du Conseil d'Administration*
  - Collège des Fondateurs : 4 membres nommés par la SFD  
Les mandats de M. Marre, Président, et B. Bauduceau, Trésorier, se termineront en mars 2021 et ceux de J. Bringer et J-F. Gautier, Secrétaire Général en mars 2019. Les membres proposés pour les remplacer ont été validés par le Conseil d'Administration de la SFD et sont H. Hanaire et J-P. Riveline, Secrétaire Général.
  - Collège des Personnalités Qualifiées : 4 membres choisis par la FFRD  
Les mandats de Bernard Charbonnel et Eveline Eschwege se termineront en mars 2021 et ceux de Martin Buyschaert et Alain-José Sahel en mars 2019. Les membres désignés par le Conseil d'Administration de la FFRD pour les remplacer sont Jean-Marie Desmots et Raphaël Hadas-Lebel.
  - Collège des partenaires institutionnels : 4 membres statutaires  
Le Président de l'INSERM ou son représentant : Christian Boitard  
Le Président de la FFD ou son représentant : Claude Chaumeil : Vice-Président de la FFRD  
Le Directeur de la CNMSS ou son représentant : Christian Bianchi  
Le Président de l'Académie de Médecine ou son représentant : Claude Jaffiol
  - Commissaire du gouvernement : Mme la préfète Catherine Delmas
  - Invités : Représentants des donateurs et Commissaire aux comptes, Fabienne Picard

- *le nouveau Bureau*

Michel Marre, Président  
Jean-Pierre Riveline, Secrétaire Général  
Bernard Bauduceau, Trésorier  
Claude Chaumeil, Vice-Président

- *la composition du Conseil Scientifique*

Les derniers membres sortants étaient Nathalie Delzenne, Stéphane Laurent, Catherine Postic et Vincent Rigalleau.

Les nouveaux membres qui les ont remplacés sont Gilles Chatellier, Karine Clément, Jean-François Tanti et Roberto Mallone.

Jean Girard, *Président*

Christian Boitard, *Vice-président*

Fabrice Bonnet

Gilles Chatellier

Karine Clément

Decio Eizirik

Pierre Gourdy

Samy Hadjadj

Jean-Christophe Jonas

Roberto Mallone

François Pattou

Romano Regazzi

Jean-François Tanti

Michel Marre, *Président FFRD*

Jean-François Gautier, *Secrétaire Général FFRD*

Gilles Mithieux, *Président du Conseil Scientifique SFD*

- *les Allocations 2017 et 2018*
- *l'appel à projets FFRD 2019*  
 Il concernera une Allocation de Recherche Clinique d'un montant de 300 000 € sur 3 ans, une Allocation de Recherche Fondamentale d'un montant de 300 000 € sur 3 ans et une Allocation de Recherche Translationnelle d'un montant de 300 000 € sur 3 ans.  
 Ouverture : Lundi 18 février 2019 – Clôture : Lundi 13 mai 2019 (23h59)  
 Choix de 3 référents extérieurs par projet pour évaluation  
 Répartition des projets reçus par thème/catégorie (mai 2019)  
 Envoi des projets par thème/catégorie aux 3 référents (juin 2019)  
 Retour des rapports d'évaluation des référents, avec classement des projets (selon critères) et quelques lignes explicatives (du 2 au 6 septembre 2019)  
 Envoi des évaluations des référents aux rapporteurs désignés au sein du Conseil Scientifique - 2 rapporteurs par projet (à partir du 9 septembre 2019)  
 Présélection des 5 à 7 meilleurs projets de recherche (7 octobre 2019)  
 Audition des candidats et sélection des lauréats (4 novembre 2019)
- *l'avenir de la FFRD 2019*  
 Les laboratoires Abbott, Lilly, MSD et Novo Nordisk renouvellent leur soutien chaque année. Sanofi a renouvelé sa participation avec une baisse significative. AstraZeneca a repris son engagement en 2018. Roche Diabetes Care n'a pas renouvelé en 2018. La SFD et la FFD restent partenaires.

## 8. Diabetes & Metabolism

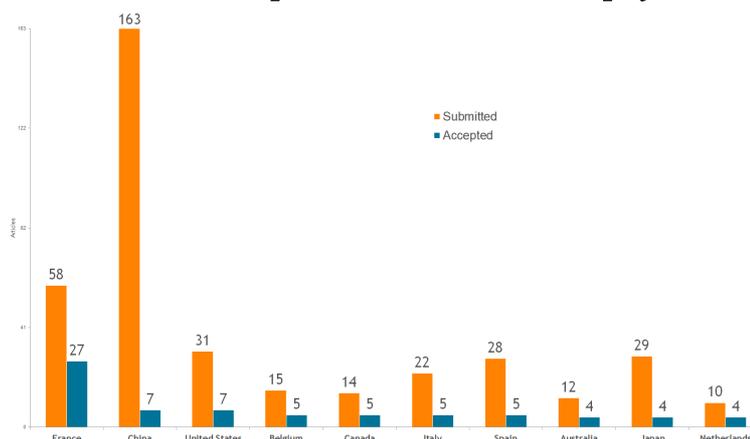
F. Bonnet, Rédacteur-en-Chef de *Diabetes & Metabolism*, présente :

### ■ **Un comité éditorial renouvelé**

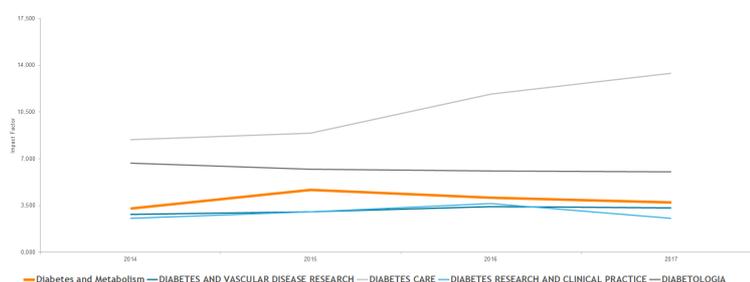
*Les nouveaux membres sont indiqués en rouge*

Beverley Balkau	Guy Fagherazzi
Fabrice Bonnet	<b>Pierre Gourdy</b>
Jacqueline Capeau	<b>Samy Hadjadj</b>
Bertrand Cariou	David Meyre
<b>Emmanuel Cosson</b>	Louis Monnier
<b>Patrice Darmon</b>	Salvatore Vitale
<b>Marc Donath</b>	<b>Giovanni Targher</b>
<b>Pierre-Henri Ducluzeau</b>	

## ■ Nombre d'articles soumis et acceptés en 2018 selon les pays



## ■ L'Impact Factor



ISSN	Title	2014	2015	2016	2017
12623636	Diabetes and Metabolism	3.267	4.693	4.101	3.744
14791641	DIABETIC MEDICINE	3.115	3.152	3.054	3.132
01495992	DIABETES CARE	8.420	8.934	11.857	13.397
01688227	DIABETES RESEARCH AND CLINICAL PRACTICE	2.538	3.045	3.639	2.548
0012186X	DIABETOLOGIA	6.671	6.206	6.080	6.023

## ■ Articles (publiés en 2017 et 2018) les plus cités en 2018

Citations	Citations (Lifetime)	Article Title	Authors	Publication Year	Document Type	Open Access (Y/N)
21	22	Clinical inertia and its impact on treatment intensification in people with type 2 diabetes mellitus	Reach G., Pechtner V., Gentilella R., Corcos A., Ceriello A.	2017	Review	Y
17	24	Effects of probiotic supplementation on glycaemic control and lipid profiles in gestational diabetes: A randomized, double-blind, placebo-controlled trial	Karamali M., Dadkhah F., Sadrkhanlou M., Jamilian M., Ahmadi S., Tajabadi-Ebrahimi M., Jafari P., Asemi Z.	2016	Article	N
16	30	Effect of canagliflozin on liver function tests in patients with type 2 diabetes	Leiter L.A., Forst T., Polidori D., Balis D.A., Xie J., Sha S.	2016	Article	N
15	22	GLP-1 receptor agonists and heart failure in diabetes	Scheen A. J.	2017	Article	N
13	24	Association between metformin and vitamin B12 deficiency in patients with type 2 diabetes: A systematic review and meta-analysis	Chapman L.E., Darling A.L., Brown J.E.	2016	Review	N
11	21	Coffee consumption and risk of the metabolic syndrome: A meta-analysis	Shang F., Li X., Jiang X.	2016	Review	N
11	23	Efficacy and safety of DPP-4 inhibitors in patients with type 2 diabetes: Meta-analysis of placebo-controlled randomized clinical trials	Rehman M.B., Tudrej B.V., Soustre J., Buisson M., Archambault P., Pouchain D., Vaillant-Roussel H., Gueyffier F., Faillie J.-L., Perault-Pochat M.-C., Cornu C., Boussageon R.	2017	Article	N
10	20	Risk of type 2 diabetes in patients with non-alcoholic fatty liver disease: Causal association or epiphenomenon?	Targher G., Marchesini G., Byrne C.D.	2016	Review	N
10	12	Increased intestinal permeability as a risk factor for type 2 diabetes	Cox A.J., Zhang P., Bowden D.W., Devereaux B., Davoren P.M., Cripps A.W., West N.P.	2017	Article	N
9	20	Efficacy of dual-hormone artificial pancreas to alleviate the carbohydrate-counting burden of type 1 diabetes: A randomized crossover trial	Gingras V., Rabasa-Lhoret R., Messier V., Ladouceur M., Legault L., Haidar A.	2016	Article	N

Source: Scopus

Last Updated: Jan 2019

En l'absence de Questions diverses, H. Hanaire prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 08h55.

## SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association Loi 1901  
Siège social : Paris  
SIRET : 404995110 00057

### Rapport de gestion du Conseil d'administration A l'Assemblée Générale ordinaire du 27 mars 2019

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Les comptes annuels 2018 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

#### 1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/18	31/12/17
Immobilisations Inc. & Corporelles	21 922	27 961
Immobilisations financières	12 393	12 393
<b>TOTAL Actif Immobilisé</b>	<b>34 314</b>	<b>40 354</b>
Avances et acomptes sur commandes	18 134	74 155
Usagers et comptes rattachés	2 029 190	1 288 744
Autres créances	230 962	115 867
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 476 921	4 680 832
<b>TOTAL Actif Circulant</b>	<b>6 755 208</b>	<b>6 159 597</b>
Charges constatées d'avance	194 091	222 172
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 983 614</b>	<b>6 422 662</b>

Bilan Passif	31/12/18	31/12/17
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 643 290	3 541 160
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>198 840</b>	<b>102 130</b>
		0
<b>TOTAL Fonds associatifs</b>	<b>4 260 158</b>	<b>4 061 318</b>
<b>TOTAL Fonds dédiés</b>	<b>31 879</b>	<b>0</b>
Fonds dédiés		31 879
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 094	227 242
Dettes fiscales et sociales	429 367	372 725
Autres dettes	55 599	61 809
Produits constatés d'avance	2 126 396	1 667 690
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>2 723 456</b>	<b>2 329 466</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 983 614</b>	<b>6 422 662</b>

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/8	31/12/17
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>2 919 593</b>
Autres achats et charges externes	2 289 971	2 460 302
Impôts, taxes et versements assimilés	7 864	5 476
Salaires et traitements	197 668	167 503
Charges sociales	92 401	80 254
Dotations aux amortissements	9 922	18 397
Autres charges	503	2
<b>TOTAL Charges</b>	<b>2 598 330</b>	<b>2 731 933</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>221 481</b>	<b>187 659</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>10 504</b>	<b>14 313</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>- 5 382</b>
Impôts sur les bénéfices	65 024	62 582
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	31 879	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		31 879
<b>EXCEDENT</b>	<b>198 840</b>	<b>102 130</b>

## **2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE**

### **2.1 Membres de la SFD**

Au 31/12/2018, le nombre de membres est de 794 membres inscrits dont 536 avec une cotisation pleine pour l'année 2018-2019 du 1er septembre 2018 au 31 août 2019. Les cotisations sont désormais réglées directement sur le site de la société francophone du diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas encore été fait par tous les membres. La variation du nombre de membres s'explique également en partie par la modification de la périodicité de l'adhésion en 2018. Elle n'est plus en année calendaire mais du 1er septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante. Soixante-cinq membres sont exemptés de cotisation. Par ailleurs, un nombre important de radiations sont faites pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La branche « Paramédical » compte 234 membres dont 183 à jour de cotisation pour 2018-2019

### **2.2 Revenus de l'association**

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 851 528 € au 31 décembre 2018 contre 2 919 593 € en 2017. Les revenus 2018 sont principalement constitués par :

Congrès Diabète Nantes	2 637 715 €
Congrès Diabète Lille 2017	7 264 €
Cotisations	44 569 €
JETD 2018	33 800 €
Droit inscription JNDES 2018	-10 750 €
Recettes diverses	50 008
Abonnement Revues	34 167 €
Subvention de fonctionnement	-34 500 €
Fonds dédiés	31 879 €
Subventions SFDT1	57 376 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	2 851 528 €

### **2.3 Congrès de Nantes 2018**

Le congrès 2018 s'est déroulé à Nantes au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en baisse par rapport à l'exercice 2017 mais reste en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Nantes s'élève à 1 594 377 € contre 1 509 665 € pour le congrès 2017 de Lille, celui de Lyon (1 345 404 €) et de Bordeaux (1 271 494 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2018 comme suit :

Postes	Charges/Dépenses	Produits/Recettes
Locations des espaces	152 048 €	
Prestations techniques	154 148 €	
Installation générale/maintenance	101 637 €	
Editions/brochures	10 410 €	
Site internet	15 860 €	
Promotion du congrès	24 576 €	
Invités/orateurs/bourses	182 436 €	
Frais de personnel	75 503 €	
Restauration/Festivités/Événements	42 526 €	
Prestations congressistes	16 680 €	
Transport congressistes	10 032 €	
Honoraires divers	253 009 €	
Frais bancaires	4 472 €	
Droits d'inscription		602 483 €
Ventes de surface		1 064 795 €
Sponsoring		854 979 €
Symposium		115 458 €
<b>Total</b>	<b>1 043 337 €</b>	<b>2 637 715 €</b>
<b>Résultat du congrès</b>	<b>1 594 377</b>	

### **2.5 Trésorerie au 31.12.2018**

Au 31 décembre 2018, l'association dispose d'une trésorerie de 4 476 921 € inférieure à celle observée au 31 décembre 2017 qui était de 4 680 832 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

### **2.6 Résultat financier au 31.12.2018**

Le résultat financier provient principalement de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 10 504 €, contre 14 313 € en 2017. Ce fait est en rapport avec la comptabilisation de pertes de change pour 1 354 €.

### **3. AFFECTATION DU RESULTAT**

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 198 840 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 643 290 € sera donc de 3 842 130 €.

### **4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes

conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

#### 5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2017, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2019. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2018 :

Professeur Hélène Hanaire : Présidente  
Professeur Charles Thivolet : Vice-Président  
Professeur Emmanuel Cosson : Secrétaire Général  
Docteur Sophie Jacqueminet Nevant : Secrétaire Général Adjoint  
Docteur Agnès Sola : Trésorier  
Professeur Lyse Bordier : Trésorier Adjoint

#### 6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

#### 7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2018, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions. La société organise, outre le congrès annuel et la journée thématique (organisée exceptionnellement à Montréal cette année avec un partenariat avec nos collègues Québécois), une journée d'éducation thérapeutique. Elle co-organise et soutient pour moitié, avec la Société Française d'Endocrinologie, les journées nationales du DES.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, La SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans. En 2015, la disparition nécessaire

des fonds dédiés permet de compléter ce fond de dotation de 300 000 euros supplémentaires

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012 à 2017.

En 2016, le Bureau et le CA de la SFD ont décidé d'anticiper les versements à la Fondation au titre du Fond de dotation. Ainsi, un versement de 300 000 € supplémentaire a été versé en décembre 2016 portant le Fond de dotation à 1 350 000 €.

La somme totale prévue de 1 500 000 € a été atteinte après le versement de 150 000 € au mois de mars 2017 avec une dotation supplémentaire de 300 000 euros pour un montant total de 450 000 euros.

### **Cohorte SFDT1 :**

En 2018, la SFD a décidé de soutenir la mise en place d'une cohorte nationale de patients diabétiques de type 1 (DT1). Les professeurs Riveline et Cosson sont Co-coordonateurs. Ce projet fédérateur est promu par la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD) avec le soutien de certains partenaires industriels. L'objectif est ambitieux : recruter 15 000 DT1 et les suivre sur une période de cinq à dix ans afin de mieux comprendre cette maladie complexe et hétérogène. Un chiffre significatif au regard de la population totale des DT1, estimée à 180 000 patients, dont 24 000 enfants et adolescents. Une des originalités du projet est de donner la parole aux patients sur le protocole même de l'étude, à travers des réunions de groupe, en partenariat avec la Fédération Française des diabétiques (FFD).

Les questions sont en effet nombreuses et concernent notamment les facteurs liés à l'environnement et à l'épigénétique qui pourraient expliquer l'augmentation récente de la prévalence du DT1 et la variabilité de son pronostic. Cette cohorte vise aussi à identifier de nouveaux biomarqueurs et à mieux comprendre les voies métaboliques impliquées dans les complications et la mortalité associées au DT1, sans oublier de mieux cerner l'impact des innovations thérapeutiques sur les événements de santé.

Ce vaste projet va se mettre en place en plusieurs étapes. Après avoir réuni les financements et organisé le protocole, une étude pilote sur 800 patients va dans un premier temps permettre de valider les outils de recueil d'information. Un ingénieur de recherche a été salarié à temps plein à hauteur de 70 000 euros par an charges comprises par la SFD sur des fonds ciblés pour le projet pour le mener à bien et lui donner toutes ses chances.

## **8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Certaines firmes souhaitent inviter des participants aux congrès de la SFD au travers de la chartre Medtech. L'organisation en a été confiée à Colloquium.

Enfin certaines firmes se désengagent du domaine de la Diabétologie ce qui, à terme, risque de poser des problèmes de financement des congrès et donc de la SFD. En 2017-2018, les firmes ont cependant poursuivi leur soutien permettant de soutenir la recherche en Diabétologie à un niveau supérieur par rapport à l'an passé.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Fait à Paris, le 22 mars 2019



Docteur Agnès Sola Gazagnes  
Trésorier de la SFD

**La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle  
ne pourrait fonctionner :**

Abbott Diabetes Care	Linde
Acon Diabetes Care	LVL Médical
Adelia Médical	Medtronic France
Aegerion Pharmaceuticals	Medtrum
Agir à Dom	Mellitus Care
Alphadiab	Menarini Diagnostics
ANTADIR	Microtech Médical
Asdia	M.S.D. France
Asten Santé	NHC
Bastide Le Confort Médical	Nova Biomédical
BD Medical	Novartis Pharma
Biohermes Médical Technology	Novo Nordisk Pharmaceutique
Cellnovo	Orkyn'
Dinnosanté	Pierre Fabre Médicament
Eco-organisme Dastri	Roche Diabetes Care
Elivie	Sanofi Aventis
Homeperf	SECA
Impeto Médical	Les Laboratoires Servier
Insulet	SNADOM
Isis Diabète	Urgo
LifeScan	Vitalaire
Lilly	Ypsomed